

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juin 2010

Sommaire

p.2 Vie Municipale
p.7 L'école
p.9 Vie associative
p.13 à 15 Le page Histoire
p.16 Agenda

Rédaction:

Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression:

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé

Editorial du Maire

Déjà deux ans de mandat ! Que de changements durant cette période ! Les spéculateurs et boursicoteurs ont plongé la planète dans le gouffre. L'économie financière découvre son véritable visage avec la complicité des gouvernants et des lobbies. Ses acteurs prônent le libéralisme pour mieux s'enrichir et en appellent aux états, donc aux citoyens, pour compenser leurs errements. Sous le poids de ces politiques libérales, l'écart ne cesse de s'agrandir entre les classes modestes et les plus riches. Les prélèvements fiscaux des ménages vont s'alourdir consécutivement aux désengagements de l'État et aux transferts de charges vers les collectivités territoriales.

Nous avons besoin de plus de solidarités, d'une meilleure répartition des richesses créées.

Les enjeux sur la retraite en sont le plus parfait exemple. Certes, les données démographiques ont évolué, mais toutes les catégories ne sont pas logées à la même enseigne. Les ouvriers ont en moyenne une espérance de vie inférieure, comparée aux cadres (6,5 ans pour les hommes et 3,5 ans pour les femmes). Comment faire travailler les salariés plus longtemps, lorsque les entreprises se débarrassent de leurs seniors dès 50/55 ans ? Et quel avenir pour les jeunes en recherche d'emploi ? C'est le « travailler moins pour gagner moins », puisque les droits acquis seront moindres. La privatisation des régimes de retraites et d'assurance-maladie sera, et est déjà, une catastrophe sociale majeure.

Dans ce contexte, il nous faut continuer à avancer, à répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens.

Les grands projets mis en œuvre depuis 2 ans prennent forme.

Les **nouveaux sanitaires de l'école** ont renvoyé au rayon des mauvais souvenirs les installations précédentes. Depuis le 19 mai, Madame Audurier et Monsieur Joulain, avec leurs élèves, ont investi leurs nouvelles classes, spacieuses (60 m² chacune), fonctionnelles et ceci avec un mois et demi d'avance sur le calendrier.

Au 19 mars, jour d'**inauguration de l'ADSL**, 200 foyers sont devenus éligibles au Haut Débit Internet sur Rouvre et 150 abonnements ont été enregistrés. Ceci est la démonstration d'une réponse aux besoins par l'initiative publique.

À ce jour, la quasi-totalité des parcelles du **lotissement du Grand Chêne** mises en vente, ont été acquises ou sont en cours d'acquisition (28 sur 31). Les premières maisons sont sorties de terre et les premiers emménagements auront lieu d'ici deux mois.

La **compétence "voirie"** a été transférée à la Communauté de Communes avec l'objectif d'une meilleure gestion des coûts, ainsi mutualisés.

Nous avons initié l'organisation du **Marché des Trois Villages**, le deuxième vendredi de chaque mois. Le premier s'est tenu le 11 juin.

Dans les prochains mois, notre action sera absorbée par le lancement du dossier de **sécurisation routière** de nos villages, via la mise en place de panneaux et le réaménagement du carrefour du cimetière de Germond. Ceci avec le partenariat du Conseil Général.

La réunion de quartier du 8 juin a permis d'échanger avec les riverains sur ce thème.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes vacances.

Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre !
Le Maire.

LE BUDGET COMMUNAL

En fonction des actions et équipements collectifs envisagés, le conseil municipal vote chaque année les dépenses et les recettes au budget primitif, qui se décompose en 2 sections, Fonctionnement et Investissement.

La section de fonctionnement décrit les opérations de gestion courante des services municipaux et la section de l'investissement regroupe les opérations qui accroissent la valeur du patrimoine communal.

Le budget primitif peut être modifié ou complété par l'adoption par le conseil municipal du budget supplémentaire, lequel reprend les résultats de l'exercice précédent; ce budget ne peut donc être établi sans le vote préalable du Compte Administratif de l'année passée.

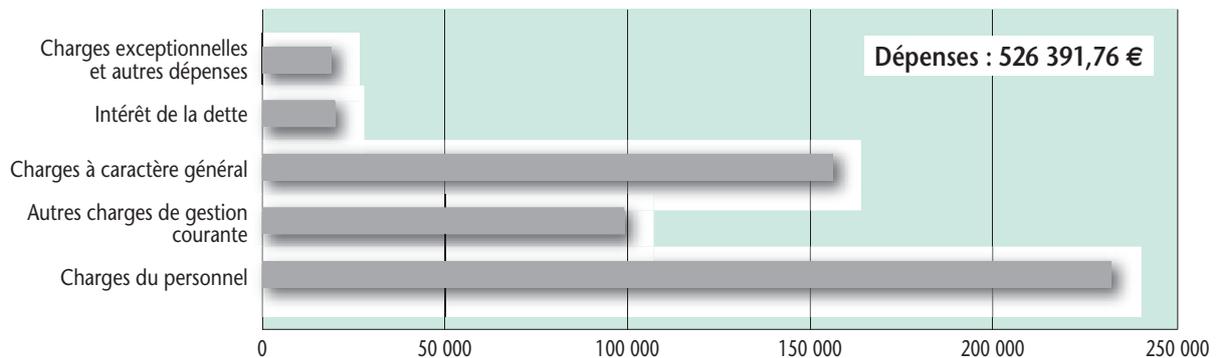
Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice antérieur: c'est le bilan de ce qui a été réalisé et une photographie exacte de la situation financière de la commune.

Ce compte administratif est adopté par délibération du conseil municipal hors la présence du maire; par son vote favorable, le conseil reconnaît que le maire a respecté les autorisations budgétaires décidées pendant l'année écoulée.

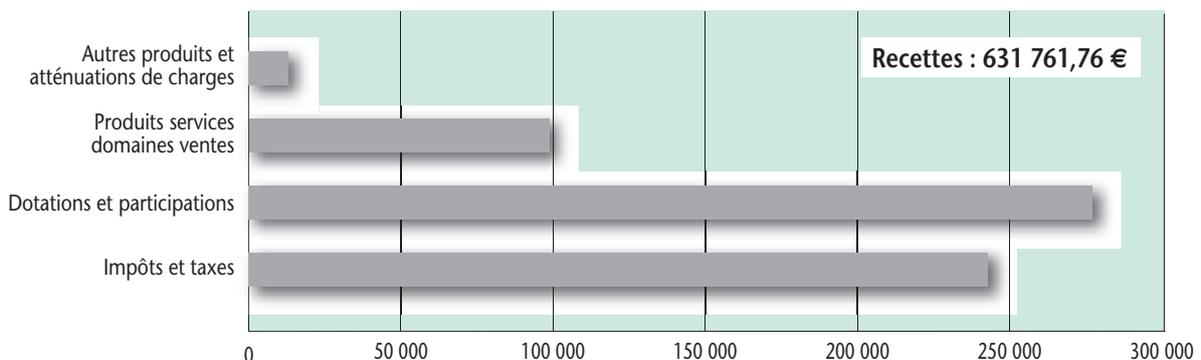
Le vote doit intervenir avant le 30 juin suivant la clôture de l'exercice; le compte est supervisé par le percepteur et validé ensuite par la préfecture.

Compte administratif 2009

Dépenses de fonctionnement



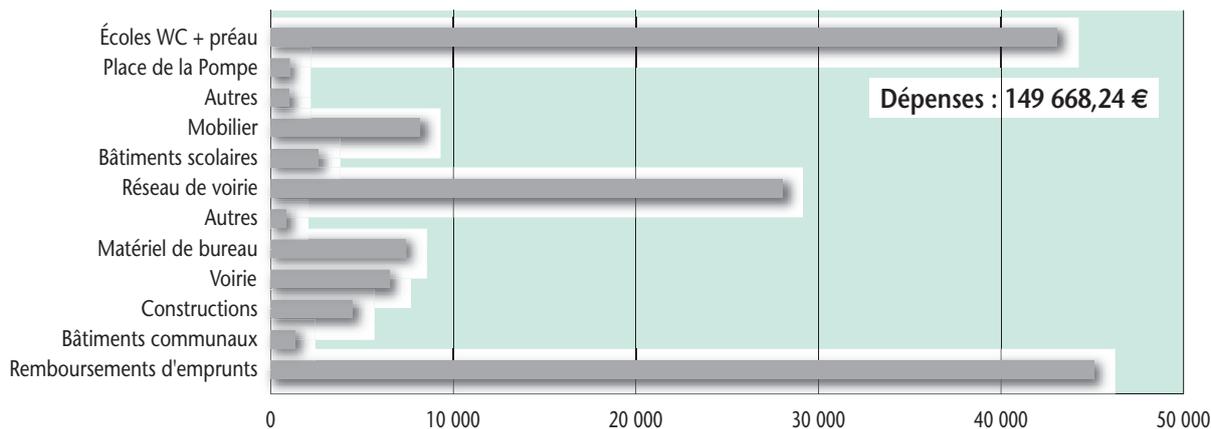
Recettes de fonctionnement



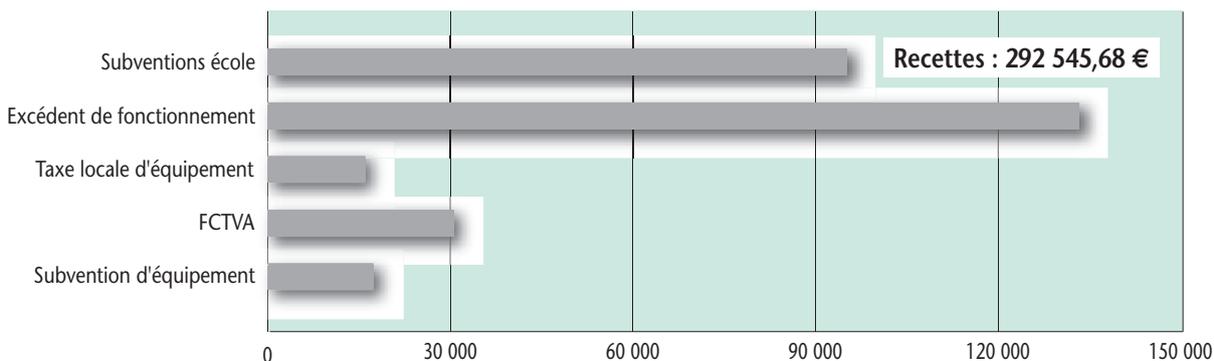
Vie Municipale

Compte administratif 2009

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	526 391,76	681 761,76	155 370,00
Investissement	587 269,51	503 140,40	- 84 129,02
TOTAL	1 113 661,27	1 184 902,25	71 240,98

Le résultat de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2009 de 155 370 € est affecté après délibération du conseil municipal comme suit :

- virement à la section d'investissement pour 84 129 €
- report en section de fonctionnement pour 71 241 €

Budget primitif 2010

Cette année, le produit des impôts était pour la première fois diminué du fait du passage à la fiscalité mixte pour la voirie : en effet, comme les 8 autres communes du canton, notre commune a décidé de transférer la compétence "voirie" à la Communauté des Communes du Val d'Egray, pour accroître les possibilités de tous; désormais, la bande de roulement de nos routes est gérée par la CCVE.

En contrepartie, celle-ci prélève sur la fiscalité des communes :

- 1,69 % sur le produit de la taxe d'habitation,
- 1,69 % sur le produit de la taxe foncière sur le bâti,
- 5,28 % sur le produit de la taxe sur le foncier non bâti.

Pour compenser et maintenir les possibilités budgétaires de la commune, le conseil municipal a donc décidé de relever le taux des 3 taxes.

Cette augmentation s'explique essentiellement par le choix de limiter le recours à l'emprunt pour l'investissement, alors que la hausse des coûts de fonctionnement progresse toujours (dépenses d'énergie, charges de personnel) et le souhait de poursuivre le rapprochement des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti.

Décisions fiscales pour 2010

	Produits votés	Taux 2010 (%)
Taxe d'habitation	115 008 €	14,01
Taxe Foncière sur le Bâti	65 333 €	13,96
Taxe sur le Foncier Non Bâti	31 328 €	46,55

Vie Municipale

Les élèves à l'aise dans leurs nouvelles classes

La seconde tranche de travaux dans le groupe scolaire s'est achevée le 19 mai avec un mois d'avance sur les dates prévues, à la grande satisfaction des enfants et de leurs professeurs des classes de CP et CE.

Ces deux classes à l'emplacement de l'ancien pôle restauration ont maintenant une surface de 60 m² chacune, permettant le travail différencié par petits groupes. Elles jouxtent le nouveau bloc sanitaire ouvert depuis la rentrée de février. Parallèlement à cet agrandissement, de nouveaux préaux à l'allure futuriste vont offrir un abri complémentaire aux 150 élèves attendus à la rentrée prochaine.

Les dernières retouches au sol se feront pendant les grandes vacances en toute tranquillité.

Merci aux entreprises, professeurs et personnels communaux pour leur adaptation aux conditions de travail un peu bousculées pendant cette année scolaire. ■



Le lotissement du Grand-Chêne prend vie et affiche presque complet



Mises en vente en novembre 2009 les vingt-six parcelles du lotissement sont réservées ou vendues dans presque leur totalité.

La situation en bordure de la trois voies, de la sortie de l'autoroute et de la proximité du groupe scolaire, ont été les atouts majoritaires de la rapidité des demandes.

Quatre maisons sont en cours de construction et trois enfants vont faire leur rentrée à l'école du Champ du Moulin dès septembre.

Le chemin piétonnier le long du lotissement des Faugères sera bordé à l'automne d'une haie paysagère le long d'un grillage.

Quatre nouvelles familles vont bénéficier du pass foncier adopté par la municipalité. Cette disposition permet des facilités de financement lors du premier achat d'un terrain et d'une construction neuve ainsi qu'une aide de 3 000 € versée par la commune.

Les élus ont voté la dénomination de la rue principale et des allées proposée par la commission accueil/communication, rappelant les essences d'arbres ou arbustes communes dans nos haies.

Les cinq logements sociaux haute qualité environnementale seront mis à la disposition en juillet 2011. ■

Un défibrillateur dans la commune

La municipalité a fait l'achat d'un défibrillateur qui sera mis à la disposition des particuliers et des associations lors de manifestations. Les responsables d'associations, les personnels et les élus ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation de l'appareil. Son emprunt s'accompagnera d'une caution.

Un tivoli disponible, un coffret électrique...

L'acquisition d'un tivoli a également été décidée, afin de faciliter l'accueil du public dans de bonnes conditions lors des manifestations; avec le même objectif, est mis en place sur le parking de la mairie un coffret électrique qui permettra un branchement sécurisé des installations nécessaires à l'animation. Les clés seront remises au responsable moyennant caution restituée au retour.

Tout pour faire la fête sérieusement! À quand le compteur automatique de bouteilles?..

Enfin l'accès à l'internet haut-débit pour tous à Germond-Rouvre!

Le 19 mars 2010, Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur régional de France Télécom Orange inauguraient en présence de personnalités du Département et de la Région, l'extension de la couverture du haut débit internet à tout le territoire communal par une amélioration de l'ADSL: c'était «une première» en Deux-Sèvres, que deux autres maires intéressés sont venus saluer aussi.



Décidé par le Conseil municipal et réalisé par France Télécom Orange au moyen d'une nouvelle technologie dite NRA.ZO (nœud de raccordement d'abonnés en zones d'ombres), ce choix était basé sur la nécessité de supprimer enfin la disparité existant entre les populations de Germond et de Rouvre, l'accès à l'internet étant devenu sans conteste un enjeu important dans la société d'aujourd'hui.

Pour les habitants de la moitié de notre commune qui se lassaient des solutions d'attente insuffisantes trouvées jusqu'ici, la municipalité a voulu un service ouvert à tous et a financé cette installation, dont le coût représente un investissement de 80 000 €: sa décision a été pleinement validée par les habitants, puisque c'est 150 abonnés nouveaux qui ont souscrit sur les 200 foyers concernés par cette amélioration; le besoin était bien là et le choix juste.

Ces nouveaux abonnés, mais aussi ceux dont la réception téléphonique a été parallèlement perturbée, ont supporté vaillamment les quelques difficultés qui se sont posées lors de la mise en place du nouveau système: dans son allocution (*), Monsieur le Maire les a remerciés de leur patience, ainsi que les services tech-

niques qui ont œuvré pour résoudre les problèmes et réussi cette installation. Car maintenant, ça marche!

(* **morceaux choisis:**

« (...) *Le haut-débit internet? Est-ce indispensable et vital? (...) Les liaisons internet ont envahi le quotidien de nos vies privées et professionnelles. Nombre de procédures administratives exigent d'être réalisées par internet...*

Si la technologie a évolué et évoluera encore, la société elle aussi s'est transformée. Là où les services publics ont assuré autrefois le développement du chemin de fer, des routes, de l'électricité, du téléphone, etc., de tout ce qui crée du lien, de la solidarité, par une réponse collective aux besoins, aujourd'hui il n'y a quasiment plus qu'une réponse marchande et individuelle. C'est regrettable, car créateur de disparités, d'inégalités dans l'accès aux services, aux biens, à la vie. Comment accepter qu'une partie de la commune ait accès au haut débit et l'autre pas?..

(...) Mais est-ce à une commune d'assumer seule cela? Au regard des déclarations de nos hommes politiques sur l'internet pour tous?..

Aujourd'hui, nous assumons ce choix. Et ce d'autant plus facilement que la situation actuelle démontre s'il en était besoin la justesse de notre choix. Avant le NRA.ZO, 200 foyers étaient privés d'accès haut débit; aujourd'hui 150 abonnés. N'est-ce pas là la réponse à un besoin social et sociologique que les tenants d'une politique de services publics de haut niveau ont à porter?.. » ■

L'éclairage public se met au vert...

Dans l'objectif de limiter la consommation d'énergie de la commune, le conseil municipal a décidé de diminuer le temps de l'allumage des lampadaires: ils seront désormais en fonction de 6h30 (au lieu de 6 heures) jusqu'à 23h30 (au lieu de minuit), ce qui ne devrait pas pénaliser grand monde.

Des économies de bout de chandelle?.. Oui, peut-être, mais un moyen tout simple de réduire un peu les dépenses du budget de fonctionnement, où toutes les économies sont bienvenues pour financer d'autres actions.

Vie Municipale



Au revoir Marie-Claude...

Le 22 avril dernier, Marie-Claude Gabard a terminé son dernier jour de travail au sein de notre collectivité par une distribution de brioches et de jus de fruits à tous les enfants de l'école, les employés communaux, les professeurs. C'est avec beaucoup d'émotion et des larmes à peine retenues que Marie-Claude a remercié les enfants à la lecture de leur message d'au revoir.

Les personnels et les enseignants lui ont souhaité une paisible retraite en lui remettant des compositions florales. ■

L'assainissement collectif

NATURE DES EAUX COLLECTÉES

LES EAUX USÉES DOMESTIQUES :

- Les eaux vannes (WC),
- Les eaux ménagères (cuisine, salle de bains, machines à laver le linge et la vaisselle),
- Les eaux industrielles (sous certaines conditions : autorisations spécifiques).

Elles se jettent dans un regard de branchement placé en limite de propriété, dans le réseau d'eaux usées.

INTERDITS : liquides (et vapeurs) corrosifs, acides, matières inflammables, matières explosives, hydrocarbures, lubrifiants, liquides à haute température, **corps solides dont les LINGETTES ET SERVIETTES HYGIÉNIQUES** et effluents de fosse septique ne doivent pas être rejetés dans le réseau d'assainissement collectif.

CAS DES EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales ne doivent pas être collectées dans le réseau d'eaux usées.

Elles comprennent :

- Les descentes de toiture,
- Les grilles de cours et de terrasses.

Elles se rejettent soit au caniveau, soit au fossé, soit dans le réseau d'eaux pluviales, ou à défaut sur la parcelle.

NATURE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le réseau d'assainissement mis en place sur votre commune est dit RÉSEAU SÉPARATIF, c'est-à-dire qu'il reçoit exclusivement les eaux résiduaires ; il est connecté sur la station d'épuration qui traite la totalité des débits reçus. ■

SIAH : Étude préalable au Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) "Autize, Égray et leurs affluents"

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement hydraulique (SIAH) de l'Autize et de l'Égray a lancé le 1^{er} avril 2010 une étude préalable au Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) "Autize, Égray et leurs affluents". Cette étude se déroulera sur 12 mois. Les cours d'eau concernés par cette étude sont : l'Autize, le Doré, le Saumort, la Miochette, le Moulin Blanc, le Fenioux, le Gâtineau, l'Égray et le Rochefollet (soit environ 130 km de linéaire de cours d'eau).

À partir de cette étude, un programme quinquennal d'actions (2012-2017) sera mis en place par le syndicat sur ces cours d'eau.

Le bureau d'étude SERAMA (Olonne-sur-mer, 85) accompagné de la technicienne de rivières du SIAH de l'Autize et de l'Égray, Bénédicte LE GUENNIC, sera à ce titre

amené à réaliser des prospections de terrain au cours de cette étude. Ces prospections de terrain, qui s'effectuent à pied et dans le respect de la propriété privée, consistent à réaliser un diagnostic précis de l'état écologique des cours d'eau et à déterminer les facteurs d'altération

potentiels des compartiments suivants : le lit mineur, le débit des cours d'eau, la continuité hydraulique et écologique, les berges, la végétation des rives, le lit majeur.

Pour toutes questions et informations complémentaires, vous pouvez contacter la technicienne de rivières du SIAH de l'Autize et de l'Égray (Tél. : 05 49 63 33 74).

Le SIAH de l'Autize et de l'Égray sollicite la bienveillance des riverains pour le bon déroulement de cette étude et les en remercie. ■



La page de L'école

Depuis peu, les élèves des classes de CE2/CM1 et CP/CE1 ont pu réintégrer leurs anciennes classes, qui se sont agrandies de 10 m² chacune. Depuis le mois de février, les plus grands peuvent bénéficier des nouvelles toilettes et les plus petits tester l'espace préau dans leur cour.

Informatique

Début février, la classe de CM1/CM2 a été dotée d'un TBI (Tableau Blanc Interactif), qui permet aux enseignants et aux élèves d'écrire dessus comme sur un tableau blanc classique, mais surtout, en raccordant un ordinateur et un vidéo-projecteur, de pouvoir utiliser des outils informatiques afin d'optimiser les séances d'enseignement. Cette installation fait partie de la dotation allouée par la Communauté de Communes du Val d'Égray. Quatre écoles dans le canton en sont pourvues : Champdeniers, Germond-Rouvre, Sainte-Ouene et Surin. Chaque classe, dans le cadre d'échanges de services, est en mesure d'utiliser ce tableau.

Projets en cours

Dans le cadre du projet d'école et en relation avec le volet artistique et culturel, l'école a prévu de visiter le musée de Parthenay. C'est l'occasion pour chaque classe de se familiariser avec cet environnement et de se l'approprier, à travers des activités sur le portrait et sur la sculpture.

Et en participant à diverses pro-

jections cinématographiques ("Océans" de Jacques Perrin, "Ponyo sur la falaise" de Hayao Miyazaki, "West Side Story", "Chantons sous la pluie", "Le dictateur" de Charles Chaplin...), les élèves ont pu être confrontés à cet art pas si mineur que ça.

La "Journée découverte de la faune" initiée entre autres par des membres de l'ACCA de Germond-Rouvre a été reconduite cette année et enrichie d'une séance sur les insectes de la mare et la pêche à la mouche. Chaque élève de cycle 3 a pu repartir avec sa mouche confectionnée sur les conseils des pêcheurs bénévoles.



Les enfants de maternelle ont assisté à un spectacle proposé par le Centre Socio-Culturel de Champdeniers, "Poutou-Sel et Mimi-Sucre", dans une yourte, alors que pour les plus grands, il s'agissait du conte "Le petit chaperon rouge", détourné de manière totalement loufoque.

La petite Mana Peretto est arrivée dans l'école après avoir quitté son pays, Haïti, victime du terrible tremblement terre qui a décimé Port-au-Prince. Son intégration à l'école s'est passée merveilleusement bien.

Projets à venir

Maintenant que les travaux dans l'école sont quasiment terminés, l'équipe enseignante souhaiterait notamment consacrer ses efforts pour l'année prochaine, sur l'aménagement de la cour de récréation: recherche de nouveaux tracés, aménagement d'espaces clairement identifiés pour les enfants, réflexion sur la gestion des récréations... ■



Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

Une nouvelle année scolaire touche à sa fin et les grandes vacances d'été pointent le bout de leur nez à la fin du mois.

Cette année encore l'A.P.E. n'est pas restée inactive: Halloween, fête de Noël, participation à la soirée "Soupes, crêpes et jeux", chasse à l'œuf, vide-grenier sont venus ponctuer les différentes saisons pour le plus grand plaisir de tous. Et si le beau temps n'était pas toujours de la partie, la joie des petits valait bien tous les rayons de soleil.

La fête de Noël, qui a eu lieu à la Chapelle-Bâton, malgré l'éloignement, a attiré de nombreuses personnes. Les enfants ont pu rire des pitreries de notre clown, pour ensuite s'évader grâce aux nombreuses activités proposées (concours de dessins, jeux en bois...), sans oublier la visite surprise du père Noël.

Le dîner dansant annoncé en début d'année, n'a pas pu être maintenu. Mais d'autres idées sont à l'étude pour relancer cette manifestation sous une autre forme.

La chasse aux œufs de Pâques n'a pas connu les mêmes faveurs climatiques que celle de l'année passée. Pour autant, une solution de repli a vite été mise en place afin que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Et *a priori*, les courageux qui s'y sont déplacés n'ont pas eu à le regretter.

Le vide grenier, quant à lui, a bénéficié d'un climat plus propice même si quelques gouttes sont venues jouer les trouble-fête au cours de la matinée. Affluence en hausse pour cette 4^{ème} édition avec la présence d'environ 70 exposants, soit plus de 330 mètres linéaires occupés.

Et c'est tout le bourg de Germond qui a vibré, cette

belle journée d'avril, au rythme de transactions endiablées. C'est aussi l'occasion pour les gens de la commune de se rencontrer, de partager le verre de l'amitié, et pourquoi pas de goûter aux plats préparés par certains membres de l'association, n'est-ce pas Monsieur Yoann, spécialiste es "ail des ours", qui a connu un vif succès avec ses salades.

L'année se terminera par la fête des écoles, le samedi 26 juin, place de l'église à Germond. Kermesse, spectacle préparé par les enfants, repas champêtre et soirée dansante vous seront proposés. Il y aura peut-être quelques surprises de dernière minute, mais chut, je n'en dirai pas plus!

Nous comptons sur votre présence pour nous accompagner tout au long de cette après-midi, mais également jusqu'au bout de la nuit (enfin, disons à une heure avancée...).

Encore une fois, l'ensemble de ces activités, réalisées uniquement par des bénévoles qui donnent un peu de leur temps et beaucoup de leurs talents, et croyez-moi, il y en a dans cette APE, a pour but d'offrir des moments de plaisirs aux enfants.

C'est aussi l'occasion de se rencontrer entre parents et habitants de la commune, mais également de participer et de soutenir les projets scolaires mis en place par l'équipe enseignante.

Alors pour celles et ceux qui s'interrogent encore, «c'est quoi, une APE ?...», venez, posez vos questions, voyez ce qui s'y passe et qui sait, mais cela, je n'en doute pas, peut-être l'envie de vous joindre à cette belle aventure vous prendra-t-elle... Alors, à très bientôt! ■

Pour l'APE, le vice-président
Richard Autret



des nouvelles du

FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

Les activités au sein du foyer se poursuivent: de la conversation anglaise au théâtre des jeunes, du bridge à la randonnée, du jogging à la gym douce, du chant au roller, du jonglage à la gym volontaire.

Les événements importants

- Le Chœur de l'Égray a participé aux rencontres de chorales qui ont eu lieu le vendredi 23 avril, à Chauray. Les participants ont apprécié la soirée, riche en découvertes, et ont partagé le plaisir de chanter.
- La jeune troupe "Graine de Folie" a joué, les jeudi et vendredi 29 et 30 avril, *Le sacrifice des anges*, pièce de F. Gerbault. Une pièce difficile que les jeunes acteurs ont interprétée avec brio et talent devant un public ravi de la performance.
- Les premières rencontres théâtrales en Val d'Égray et Orée de Gâtine, dont le foyer était partenaire pour l'organisation, ont eu lieu les vendredi 30 avril, samedi et dimanche 1^{er} et 2 mai. Elles ont accueilli les troupes locales mais aussi des professionnels. Ce fut l'occasion de voir des spectacles variés, de qualité, et de participer à des ateliers. Ces rencontres, à l'initiative du centre Socio-Culturel de Champdeniers, ont constitué une expérience très enrichissante.

Des dates à retenir

- 21 juin : fête de la musique; la chorale donnera un concert dans l'église de Germond.
- 3 octobre: Boucles de l'Égray, course à pied et randonnée.
- 19, 20, 26, 27 et 28 novembre: soirées cabaret.

Zoom sur une section: le roller

Valérie Gendron et Rodolphe Berthineau sont les deux animateurs de cette section créée voici 2 ans et qui regroupe 36 enfants de 5 à 15 ans. C'est Valérie qui est à l'initiative de cette activité: souhaitant apprendre le roller avec ses enfants, elle a fait appel à Rodolphe, diplômé d'état. Ils ont donc rejoint le foyer rural, ravi d'accueillir cette nouvelle animation, orientée vers les jeunes. C'est ainsi que tous les mardis, de 18 h 30 à 19 h 30, dans la cour de l'école, à Rouvre, on peut pratiquer ce sport.

Le roller est une activité très libre que l'on peut pratiquer sans trop de technique. Les plus jeunes sont des "piétineurs" avant de devenir rouleurs et patineurs. Avoir le sens de l'équilibre semble la qualité la plus importante. Elle s'acquiert au fur et à mesure de l'apprentissage et de l'entraînement.

À la fin de la saison, en juin, une sortie est proposée aux jeunes et à leur famille. Cette année, elle a eu lieu le 6 juin, à Châtelailon.

Bravo aux deux bénévoles et merci à eux de consacrer du temps à faire partager leur passion.

Section informatique

Après quelques années d'interruption, le club informatique va pouvoir reprendre et vous proposer à la rentrée de septembre, dans les locaux de la mairie, des ateliers autour de la bureautique, du multimédia, de l'Internet...

Une réunion d'information aura lieu le samedi 4 septembre de 10 h à 12 h, à la salle du foyer rural, en même temps que la présentation des autres sections du foyer. ■



▲ La troupe "Graine de Folie", en représentation.

Sortie du groupe roller à Châtelailon, juin 2009 ▼



CLUB "RENCONTRES ET LOISIRS"

Activités pour l'année 2010

Le club rencontres et loisirs compte 22 adhérents. Chaque mercredi une dizaine de personnes participent à la pétanque et aux jeux de cartes.

- Au printemps on se réunit à Germond pour un repas en commun avec le club de Faye-sur-Ardin.
- En mai, une marche de 5 à 10 km est prévue avec l'inter club suivi d'un pique-nique. L'après-midi se termine par des jeux de pétanque et de cartes.
- En juin, tous les clubs du canton se rencontrent pour un repas dansant à Champdeniers.
- En août, nous prévoyons un pique-nique au plan d'eau de Secondigny avec le club de Faye sur Ardin.
- En septembre, nous sommes invités par le club de Faye pour un repas suivi de jeux multiples.
- Pour clore cette année, un repas de fin d'année est prévu.

Nous essayons de maintenir ces activités mais il serait souhaitable que de nouveaux retraités viennent nous rejoindre. ■

Les chasseurs font découvrir la nature...

... Aux élèves de l'école primaire

Pour la 2^{ème} année consécutive, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Germond ont participé le 25 mars 2010 à la journée découverte de la faune sauvage proposée et animée par l'association de chasse communale.

La séance théorique en salle de classe sur la connaissance de plusieurs espèces (renard, blaireau, fouine, putois, faisan, perdrix, caille, canard...) s'est poursuivie par un bon casse-croûte au pâté de sanglier et une sortie sur le terrain dans la plaine de la Grande Garde. Au cours de ce périple, les élèves ont comptabilisé sur leur planchette un couple de perdrix rouges, un couple de faisans, 5 lièvres et un chevreuil. Des empreintes au sol de sangliers et de chevreuils ont aussi été observées.

Lors de cette sortie, les élèves ont déploré la disparition dramatique de haies et de plusieurs chênes très vieux qui habillaient le paysage et servaient de refuges à la faune sauvage.

Face à cette prise de conscience sur le rôle essentiel qu'apportent les haies et les arbres pour la faune et

l'environnement, l'ACCA propose d'organiser pour l'automne prochain une journée découverte de la flore sauvage avec la plantation d'une haie.

... Au grand public

C'est à l'initiative de l'ACCA que la fédération départementale de chasse a retenu la commune de Germond pour l'organisation d'un comptage nocturne de gibiers ouvert au grand public le 12 février. Cette sortie a connu un vif succès puisque le bus d'une cinquantaine de places réservé à cet effet était complet.

À l'aide de puissants projecteurs qui balayaient la campagne, adultes et enfants ont pu constater que beaucoup d'animaux sortent la nuit. Plusieurs d'entre eux ont été comptabilisés notamment les espèces suivantes: lièvres, renards, chevreuils, bécasses, pluviers, vanneaux, lapins.

Cette soirée s'est terminée à la salle des fêtes, en musique avec quelques trompes de chasse, autour de boissons chaudes et de brioches. ■



Pour l'ACCA, Claude Gazeau

Les Gymnastes de l'Égray

La saison 2009/2010 se termine et nous tenons à féliciter toutes les gymnastes qui confirment leur progression tant au sein du club que lors des compétitions départementales et régionales.

Compétition départementale en équipe les 8 et 9 mai à Mauléon

Les équipes benjamines et benjamines/minimes ont réalisé un doublé puisque chacune des deux équipes termine Championne des Deux-Sèvres dans leur catégorie respective. L'équipe benjamine est composée de Marie Martin, Justine Daraize, Hélène Savatier-Dupré, Célia Chausseray et Maeva Chameraud. L'équipe benjamines/minimes est composée d'Alice Billier, Alicia Coudret, Audrey Vergnaud et Léa Guegnard.



Quatre équipes poussines (6 à 8 ans) étaient également engagées pour cette rencontre départementale, ce qui fut l'occasion d'aborder, pour beaucoup d'entre elles, leur première compétition.

Compétition régionale en équipe le 17 avril à La Rochelle

L'équipe cadette se classe 12^{ème} contre des concurrentes de taille en section junior et senior. L'équipe est composée de Hélène Niethammer, Emilie Savatier-Dupré, Noémie Bourdet, Charlene Bernardeau et Sophie Fleury.

Les compétitions régionales se clôtureront les 19 et 20 juin prochain à Thouars en équipe pour les benjamines et les minimes. Nous leur souhaitons la réussite.

Merci à toutes les gymnastes du club qui nous font passer d'agréables moments en pratiquant leur sport favori.

Merci aussi à leurs managers pour leur dynamisme et la qualité de leur encadrement et merci aux parents qui donnent un peu de leur temps pour l'installation et le rangement de la salle tous les samedis lors des entraînements de 9h à 13h au gymnase de Champdeniers.

Venez découvrir ou redécouvrir ces gymnastes lors de leur Gala de fin d'année. Cette année, il a eu lieu le samedi 12 juin au gymnase de Champdeniers.

Laurence SAVATIER-DUPRÉ

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est accessible à tous dans l'enceinte de l'école à Rouvre. Elle est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h. Les permanences sont tenues par L. Gauthier, G. Goguet, C. Epoulet, M. Mathis, C. Fouillet, M.-A. Charruaud. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à ces permanences, faites le savoir auprès de l'une d'elles.

L'adhésion est de 5€ par personne pour l'année à partir de 18 ans et gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Nous sommes en réseau avec les bibliothèques du Val d'Égray, ce qui nous permet d'avoir un renouvellement de livres plus intéressant.

Depuis que l'ADSL est installée, nous avons une adresse mail où vous pouvez laisser vos messages :

bibliothèque.rouvre@orange.fr

Les adhérents sont plus nombreux cette année, n'hésitez pas à franchir la porte vous aussi !

Depuis le mois de décembre, nous avons organisé des soirées lectures. Nouveaux rendez-vous à noter : vendredi 24 septembre et 19 novembre 2010 et 21 janvier 2011.

Même si les participants sont encore peu nombreux, il est toujours riche d'écouter les uns et les autres parler de leurs lectures. Ces soirées sont gratuites et ouvertes à tous.

M.-A. Charruaud continue à accueillir les enfants pendant le temps scolaire sur 6 semaines : 3 mardis matin pour les maternelles et 3 mardis après-midi pour les primaires. Les enfants font des activités autour du livre : prêt de livre, lecture d'histoires, dessin avec le support d'une histoire, création d'un journal. Ils continuent à y prendre plaisir et les enseignants semblent satisfaits de cet échange. Ce temps-là est bien repéré par les enfants et pourra se poursuivre à la rentrée 2010.

Toutes vos idées sont les bienvenues pour animer ce lieu. ■

M.-A. Charruaud

Pour tout contact : M.-A. Charruaud (05 49 25 77 46) - L. Gauthier (05 49 04 05 37)

8 mai 2010 : hommage aux anciens combattants et aux déportés

On commémorait cette année le 65^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés, qui mettait fin à la seconde guerre mondiale, le 8 mai 1945.

À Rouvre puis à Germond, a été saluée la mémoire de tous les soldats qui se sont battus pour la France, particulièrement ceux qui sont morts pour leur patrie, par la lecture des textes proposés par les associations d'anciens combattants.

Mais cette année, fut marqué aussi le souvenir de tous les déportés. Ainsi, une enseignante, Madame Sophie PASSEGUE, habitant la commune, a lu la lettre d'Ida GRINSPAN, revenue des camps de la mort où elle fut déportée à 14 ans, après son arrestation en 1944 par la gendarmerie française près de Melle où elle était accueillie ; elle avait demandé cette lecture au maire de Parthenay, qui la lui avait refusée le dernier dimanche d'avril, jour du souvenir national des déportés, et avait été soutenue dans cette démarche

par de nombreuses personnalités locales, en particulier du monde enseignant.

Puis un hommage spécial a été rendu à 3 habitants de notre commune, dont 2 étaient présents, anciens combattants de la résistance, Monsieur Henri ANCEL de Germond et Monsieur Jean PROTTEAU de Breilbon ; à l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire leur a remis le diplôme de reconnaissance attribué par le secrétaire d'État aux anciens combattants ; après ce moment teinté d'émotion, l'assistance a partagé le vin d'honneur avec les récipiendaires. Le troisième honoré, Monsieur André DAVID, était absent et son diplôme lui sera adressé à Breilbon.



Le 5 décembre prochain, l'association des anciens combattants déposera une plaque sur la tombe de Claude JOLLY, victime de la guerre d'Algérie, au cimetière de Germond. Un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes de Germond. ■

En savoir plus :

Ida GRINSPAN vient d'avoir 80 ans cette année et est l'une des rares rescapées encore vivantes du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, où plus d'un million de juifs furent tués.

Inlassablement elle témoigne de ces événements et rencontre régulièrement collégiens et lycéens de toute la France, qui reçoivent toujours son récit avec attention.

Elle fut arrêtée à Sompt, petit village où l'avaient placée ses

parents, juifs polonais, dans la nuit du 30 janvier 1944, par 3 gendarmes de Melle, qui n'avaient que ses origines à lui reprocher ; à 14 ans, le train l'emportera vers la déportation à Auschwitz, où elle espérait retrouver ses parents arrêtés eux aussi à Paris, et fera partie des 61 femmes sélectionnées pour entrer dans le camp quand 754 seront gazées dès leur arrivée.

Elle devint le numéro 75360 pour ce voyage en enfer organisé par l'idéologie nazie, qu'elle raconte dans son livre "J'ai pas pleuré", pour que nous nous souvenions toujours...

LE SERVICE AMD

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ÉGRAY

Une plaquette diffusée récemment vous informe de l'ensemble des prestations et vous guide pour obtenir une étude personnalisée.

Tarif : prix du repas 8,50 €. Le portage des repas du dimanche permet d'équilibrer le budget et de maintenir l'activité (30 bénéficiaires en 2009). ■

Contact : guytaine.petry@cc-valdegray79.fr

La Page Histoire

HISTOIRE D'HIER...

LES VEILLÉES D'ANTAN

Autrefois dans les campagnes, les nuits d'hiver étaient longues... Il n'y avait pas de loisirs comme aujourd'hui. Alors une ou deux fois par semaine, généralement le mercredi et le samedi, plusieurs familles se rencontraient, à tour de rôle chez les unes ou les autres, le soir après dîner.

Ces soirées étaient très conviviales.

Au début du siècle dernier, les veillées étaient encore des rencontres de travail. Réunis autour de la cheminée, les hommes faisaient des paniers, des palissons ou des cordes; les femmes tricotaient tout en échangeant des nouvelles.

Celles que j'ai connues plus tard étaient consacrées aux loisirs. On jouait aux cartes, aux dames ou aux petits chevaux; on mangeait des crêpes, des gaufres cuites au feu de bois, accompagnées d'un verre de cidre. On chantait, on posait des devinettes ou des charades. Puis plus tard, avec Radio Andorre, on écoutait de la musique.

Domage que la télévision ait supprimé cette belle coutume rurale! Maintenant, entre voisins, on a du mal à se connaître...

... HISTOIRE D'AUJOURD'HUI

UNE VEILLÉE D'AUJOURD'HUI

Simplement, sans chichis, depuis quelques années, nous nous retrouvons à la salle des fêtes pour la "Soirée soupes, crêpes et jeux".

Dans la salle, l'on s'active, les tables sont positionnées et les nappes mises pour accueillir amis et voisins, dans un esprit convivial et à la bonne franquette.

Quatre-vingts personnes sont venues ce soir du 16 janvier 2010, avec bol et couverts afin de respecter la démarche de réduction des déchets.

Seize soupes encore fumantes, toutes différentes, élaborées à partir de légumes de toutes saisons par les cordons-bleus du cru, les attendaient.

Chacun trouve une place et c'est le défilé pour aller

chercher les premiers bols de soupe; on goûte à presque toutes, "pour voir", et on commente sans fin les recettes savamment préparées.

Plus tard dans la soirée, parents et enfants s'adonnent à leur jeu de société préféré; puis on fait place au traditionnel loto spécial pour les enfants, seulement pour eux, avec distribution de livres et cadeaux appréciés.

Pour compléter ce moment convivial, des crêpes sucrées, flambées ou nature, sont proposées avec une bolée de cidre.

Cette soirée est un rituel qu'il ne faut pas manquer; l'hiver, elle réchauffe le corps et le cœur.

Alors, à l'année prochaine! ■

La Page Histoire

HISTOIRES EN CHEMINS...

Deux des randonnées pédestres en Deux-Sèvres traversent le territoire de notre commune : au départ de l'église Saint-Médard à Germond, **le chemin des Farfadets** tourne autour de Germond et de ses hameaux par la pittoresque vallée de l'Égray.

À **Germond**, diverses sources mentionnent de nombreuses trouvailles depuis le XIX^e siècle attestant de la présence de populations dès les premiers âges de l'humanité et les noms de nos hameaux témoignent d'activités humaines dans le vallon de Bourlot et tout au long de la rivière de l'Égray, anciennement "Egrée" puis "Aigrée".

Alors que la science préhistorique en était à ses balbutiements, des haches de pierre de divers types, racloirs, pointes de flèches ou polissoirs, y ont été recueillis par l'instituteur local : les tumulus des Mothes, où se cachent les ruines du premier château de Germond démantelé à la fin de l'An Mille, et ses alentours, en ont livré de nombreux, ainsi que des objets du Paléolithique ou des monnaies gauloises. En 1904, on y découvrit dans des tombeaux des épées de fer ployées près des défunts, selon un rite décrit par les historiens de la préhistoire et généralisé au second âge du fer, soit un ou deux siècles avant Jésus-Christ.

Des mégalithes auraient existé à "la Pierre Chou" et aux "Fichères", depuis longtemps disparus, et nos lieudits indiquent aussi la présence de cultes païens anciens : un bois sacré au "Luc" datant de l'Antiquité, tout comme à "la Folie" et près du ruisseau-fontaine de Fontbouc, "la fontaine du diable"; d'autres caractérisent un habitat moyen-âgeux, tels Château-Gaillard, le Châtelet, la Garde... Et non loin des Mothes, se trouvait Bourdigal, qui aurait été ruiné pendant la guerre de Cent ans, et dont seul nous reste le nom, dont les érudits discutent l'origine, qui pourrait être le "bourg gaulois"...

On a trouvé aussi des tuiles romaines au Coignou et au Pinier, un monument funéraire à la Touche et des fragments de collier de pierres à la Pimpelière. Mais la découverte la plus importante date de 1874 : dans la prai-

rie de la Moussière, on mit à jour les restes d'une villa gallo-romaine, avec son hypocauste (fourneau et conduit d'air chaud souterrain destinés à chauffer les bains ou les maisons) et d'autres richesses, poteries, poignards, clefs, bijoux, de même qu'une monnaie de bronze d'Antonin datant de 138-161.

Le bourg de Germond est créé en 1003 par un édit de Guillaume V, comte du Poitou et duc d'Aquitaine, qui confie son développement aux moines de St Cyprien, avec l'objectif de limiter l'influence de son turbulent vassal, le comte de Parthenay; une église y est donc construite.

L'église Saint-Médard date du XI^e siècle et a été agrandie à 2 reprises : son chœur roman est la partie la plus ancienne et l'édifice devait ressembler à ses sœurs voisines de Sainte-Ouëne et de Surin; la voûte romane en a été remaniée plusieurs fois après éboulements et fut remplacée par une charpente de bois en 1754.

On ajouta au XIII^e siècle la travée du clocher, de style gothique et à ogives, comme à Parthenay-le-vieux. Le lourd clocher est à 8 côtés percés et la mode en viendrait par un moine-compagnon auvergnat qui l'aurait ramenée en Poitou.





Puis au XV^e siècle, une vaste chapelle latérale dédiée à Sainte-Radegonde fut ajoutée par une famille aisée désireuse d'y inhumer ses défunts ; longtemps, la porte d'accès à cette chapelle bénéficia d'un "ballet", un abri où l'on donnait lecture à la sortie de la messe des informations destinées à la population, paroissiales d'abord, puis républicaines, au son du tambour du garde champêtre, tous les 2 ont aujourd'hui disparu.

C'est en 1994 que des travaux de rénovation d'envergure ont été réalisés pour donner à l'église son aspect actuel.

Mais, ne risque-t-on pas de croiser les farfadets, si l'on s'aventure sur le chemin de Bourneau, vers la vallée de l'Égray, leur domaine selon la légende?.. Et qui sont-ils?..

Et bien les chroniqueurs nous disent qu'il s'agirait des âmes de trépassés revenant hanter les foyers domestiques à la nuit tombée, se cachant dans les ruines ou les rochers, sous les dolmens ou les menhirs ; on dit qu'à Germond, ces lutins couraient encore au XIX^e siècle les bois et les chaos rocheux nombreux alentour, et jouaient toutes sortes de tours aux villageoises qui rejoignaient la veillée dans les carrières ou les grottes : petits hommes velus, ils cherchaient à les effrayer en mêlant les fils de leur laine ou volant leur aiguille, en tirant leurs cheveux ou leurs vêtements, en éteignant le "charail" qui les éclairait, ou encore en poussant d'invisibles chariots grinçants... Il se dit qu'on les chassait par un signe de croix, ou bien en leur brûlant le derrière et qu'il valait donc mieux se munir de sa pelle à feu rougie ou de son seau garni de braises...

Ils se cachent bien, car il y a beau temps que nul n'a rapporté ici de rencontre avec ces facétieux "fadets" ! Encore que... Certains d'ici se souviennent les avoir entendu pousser leur chanson en 1983 quand ils ont ouvert le spectacle pour ceux du foyer rural, "les pierres et le vent", et reprendre en refrain : « nous n'avons pas d'âge, pas de nom, nous sommes peu sages, nous traînons toutes les nuits avec nos amies chouettes,

tandis que dorment les gens honnêtes...».

Au départ, notre chemin des farfadets longe le bois de Racle-Bourse, dont le nom dit tout de sa renommée autrefois, et traverse le ruisseau de Fontbouc, puis les Ritraisses ; il laisse sur le côté "la cabane" où s'arrêtaient pour leur repos nocturne les bagnards enchaînés que la maréchaussée menait à Rochefort, ou qui servait de halte aux chemineaux, vagabonds et autres coureurs de chemins : c'est pourquoi le groupe de maisons proche porte le nom de "La Prison".

Passé le bois du Luc, le sentier devient "**le chemin des hauteurs**" après la planche des Rochards, et donne accès au site des carrières de la Pleige, en exploitation, face aux rochers de la Chaise : c'est là le point culminant de la commune, à 123 mètres, et le point de vue, après la traversée du ruisseau

des Fontaines de Cours en particulier, est intéressant de tous côtés : Saint-Marc-La-Lande au nord-est, le château du Luc à l'est et la plaine et l'agglomération de Niort au sud.

Après Bourdigal, c'est l'arrivée aux Fichères, d'où l'on peut gagner le "site historique" du village, près du logis de la Moussière (datant de 1583) ; aux **tumulus des Mothes**, un oppidum gaulois fut érigé en forteresse féodale, en 1093, par celui qui se disait seigneur de Germond, place forte pas si forte, puisqu'elle semble avoir été démolie dès l'année suivante, après avoir été assiégée et prise vraisemblablement par son frère, l'autre seigneur de Parthenay... Dans ce site approprié, on situe donc un épisode de la rivalité entre seigneurs et de la guerre opposant Angevins et Aquitains, laquelle ne cessa qu'en 1122.

Si cette guerre doublement fratricide a laissé des ruines depuis longtemps ensevelies, celles-ci restent visibles ; l'ensemble du plateau des Mothes montre donc des vestiges intéressants de ces premiers âges de l'ancien oppidum de Germond.

Et en garde bonne mémoire sans doute notre jolie rivière, car **l'Égray** enserre ce plateau dans ses eaux quelquefois rares l'été, mais de tous temps indispensables aux hommes installés le long de ses boucles ; notre sentier non plus ne les quitte pas...

Cette visite achevée, après un coup d'œil au fier château XVI^e de la Pimpelière sur le coteau d'en face, la randonnée repart par le ruisseau de la Vergne, puis le chemin du moulin de Pimpeau, niché au creux de la vallée, avant de remonter vers le Germond d'aujourd'hui ; mais cette fois, il faut traverser le bois de Racle-Bourse : alors, gare aux portes monnaies ! ■

*d'après les
"Mémoires de Germond-Rouvre"
réunies par Claude NOIRAULT.*

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 14 JUILLET 2010 À GERMOND-ROUVRE (place de la mairie)

- 14 h 00: Concours de pétanque et palet pour tous**
- 14 h 30: Animation champêtre**
organisée par l'ensemble des associations de la commune, pêche à la ligne, poneys, jeux divers...
- 15 h 30: Grand spectacle gratuit**
avec le groupe "**BRAVO**" de la République de Bachkirie, danses et musiques du Bachkortostan (état voisin de la Russie)
- 19 h 00: Vin d'honneur** offert par la municipalité
- 20 h 00: Repas champêtre réalisé par Willy ARMAND, traiteur à SURIN**
Melon charentais - jambon à l'os
Ratatouille et semoule
Fromage - chou à la crème - Café
(Par respect de l'environnement, veuillez apporter vos assiettes et couverts. Merci)
- 23 h 00: BALADE NOCTURNE AUX LAMPIONS et GRAND FEU D'ARTIFICE SONORISÉ**

AGENDA

Les jeudis de l'été

Chaque année, la Communauté de communes du Val d'Egray invite aux jeudis de l'été.

Ces visites, proposées par *Atemporelle*, font découvrir les richesses du patrimoine local

L'entrée est gratuite pour tous. Suivez le guide !

A retenir : Cours le 8 juillet, Surin le 19 août et La Chapelle Bâton le 26 août.

Pique-nique de ROUVRE

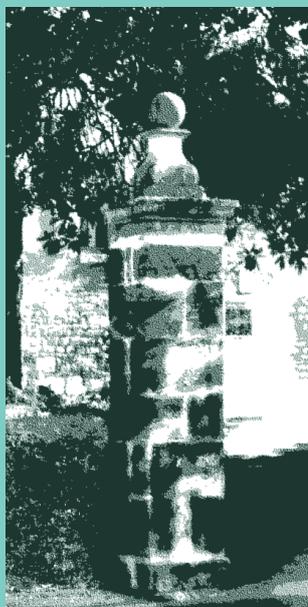
SCOOP, SCOOP, SCOOP ! Nous vous rappelons que le samedi 11 septembre à 12 heures dans la cour de l'école de ROUVRE, sonnera l'heure du pique-nique en commun ouvert à tous les quartiers de ROUVRE (La Faugère, la Merlandrie, le bourg, les Champs-Ferret, le Grand-Chêne, la Rouère, Nezay et La Barre).

N'oubliez pas de noter cette date sur votre agenda ! Nous passerons certainement un bon moment ensemble !

Le Foyer rural communique :

- 3 octobre, Boucles de l'Egray
- 19-20, 26-27-28 novembre, soirées cabaret

Les Amis de la bibliothèque vous proposent de poursuivre les rendez-vous lectures à Rouvre, des soirées où vous pourrez venir faire découvrir un livre que vous avez aimé, échanger et partager points de vue ou coups de cœur : vendredi 24 septembre et 19 novembre 2010 et 21 janvier 2011.



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

E-mail : mairie@germond-rouvre.fr

<http://www.germond-rouvre.fr>

